

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Le budget de l'année financière courante vous sera aussi présenté; et vous verrez, je pense, qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de croire que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eue à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Il vous sera soumis des documents relatifs aux troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux. L'on espère qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Je me repose en toute confiance sur votre prudence, votre habileté et votre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui vous sont confiés, et je prie la divine Providence de bénir vos travaux.

Il a plu à on Excellence de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un Bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit Bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence du trône.

Et le dit discours a été alors lu par le Greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable Président,—De *Nicholas Sadler*, de la cité d'*Ottawa*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

LE RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Que depuis le dernier rapport annuel, bon nombre de livres ont été ajoutés à la bibliothèque, mais que, vû les demandes fréquentes des derniers ouvrages, qui font le plus